



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE OASIS CAMPING

### Article 1 – champ d’application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente régissent de plein droit toutes les ventes de séjours à l’oasis camping. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d’un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. (les CGV sont disponible au téléchargement sur le site internet et à disposition sur demande préalable et son transmis lors de la validation du séjour ou devis de groupe). Elles peuvent également être obtenus sur simple demande écrite adressée à l’*OASIS CAMPING – 77 rt de Cabourg .14810 MERVILLE FRANCEVILLE* ou par mail : *oasiscamping.mervillefranceville @outlook.fr*

### Article 2 – conditions de réservation

#### 2.1 prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L’attention du client est attirée sur le fait que n’est pas comprise dans le prix la taxe de séjour

Pour les réservations emplacement camping : toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu’avec notre accord et après réception du montant total de l’acompte et des frais de réservation.

Pour les réservations location : toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu’avec notre accord et après réception du montant total de l’acompte et des frais de réservation. Aucune autre personne autres que celles déclarées lors de la réservation ne peut séjourner dans le locatif sans déclaration et accord préalable. Toute action contraire entraînera fin de séjour immédiat. Aucun visiteur n’est autorisé à séjourner sans accord de la direction du camping.

Les réservations peuvent être effectuées par téléphone ou par Email mais avec une confirmation écrite (contrat signé avec acompte) dans les 7 jours. Passé ce délai, l’option sera annulée sans préavis. A réception de votre réservation et acompte (dont 10 € maximum de frais de réservation, non déductibles, et non remboursables) nous vous adresserons une confirmation écrite de réservation.

Le solde de la réservation et de la taxe de séjour d’un emplacement est à régler la veille du départ, au plus tard.

Le solde de la réservation et de la taxe de séjour d’une location est à régler le jour de votre arrivée.

Pour tout retard non signalé, la location/ l’emplacement devient disponible 11 heures après la date d’arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l’absence de message écrit, la réservation sera nulle et l’acompte restera acquis à la direction du camping.

Nous vous rappelons qu’un hébergement prévu pour un nombre déterminé de résidents ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes. Vous devez impérativement prévenir pour tout changement du nombre de personnes. Un coût supplémentaire pourra vous être demandé.

#### 2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en d’arrivée retardée ou de départ anticipé.



## 2.3 Annulation

Pour toute annulation parvenue 60 jours avant la date de début de séjour, l'acompte vous sera remboursé sous demande par écrit avec justificatif.

Pour toute annulation parvenue entre 30 et 59 jours avant la date du début du séjour, l'acompte ne sera pas remboursé afin de couvrir les frais de réservation et à titre d'indemnité de rupture de contrat.

Pour toute annulation parvenue moins de 30 jours, le solde est dû et doit nous être versé.

## 2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation).

Ainsi pour toute commande d'un séjour auprès d'un camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## Article 3 – Déroulement du séjour

### 3.1 Arrivées et Départs

Aucune arrivée ou départ ne sont tolérées en dehors des heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les emplacements : arrivée l'après midi en fonction des heures d'ouvertures de l'accueil. Toute parcelle non libérée à 12 h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Pour les locations : arrivée entre 16 h et 18h30.

Présentez vous à l'accueil avec la confirmation de votre réservation. Toute arrivée tardive fera l'objet d'une facturation et devra être impérativement signalée avant 18h30 afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires à votre arrivée dans l'établissement.

Les départs se font entre 9h30 et 11h après check-out, passé ce délai une journée supplémentaire vous sera facturée. En cas d'arrivée tardive ou départ avancé, les dates réservées seront dues en totalité, les redevances qui y sont attachées également.

Le client doit avoir respecté les règles du séjour (notamment ménage en fin de séjour) pour que le camping valide son départ. Aucun départ ne sera acté et le client s'expose à sanction financière (retenue de caution et caution ménage) si ce dernier n'a pas remis les clés de la location avec une vérification de fin de séjour (peu importe qu'une inspection était réalisée ou non à son arrivée). Tout manquement sera à sa charge s'il n'en a pas été fait mention lors de son arrivée (inventaire, casse etc ...)

Tout visiteur doit obligatoirement venir se présenter à l'accueil et laisser son véhicule sur le parking visiteur situé, à l'extérieur du camping .

### 3.2 Caution

Une caution de 200 € par hébergement et pour le matériel ainsi qu'une caution ménage de 30 € vous seront demandées le jour de votre arrivée (par chèque ou espèces avec délivrance de reçu). Elles vous seront restituées/remboursées le jour de votre départ ou par courrier sous un mois, validé obligatoirement après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour (les frais de nettoyage seront compensés par le chèque de caution remis à votre arrivée) si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent, lors de notre état des lieux, une validation préalable de sortie sera nécessaire.



### 3.3 Animaux

Pour les locations : les animaux ne sont pas acceptés

Pour les emplacements : les animaux sont admis pour 3 € par animal, par jour. Pas plus de deux animaux par emplacement.

Le propriétaire, responsable de son animal, doit s'assurer de la quiétude du voisinage en veillant à ce que son animal n'aboie pas et qu'il ait un comportement non dangereux pour son entourage.

Le propriétaire s'engage à tenir l'animal en laisse, le museler, le cas échéant, et ramasser leurs excréments dans l'enceinte du camping et ne pas le faire déféquer sur les emplacements, par respect des autres usagers.

En cas de non-respect de ces conditions, le séjour pourrait être interrompu après premier avertissement de l'agent d'accueil ou du responsable du camping.

### 3.4 règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande. Vous trouverez aussi un rappel dans votre livret d'accueil présent dans votre location ou sur demande à la réception pour les campeurs, et dans notre dépliant.

### 3.5 circulation :

La vitesse est limitée à 10 km/h. Le portail est fermé de 22h30 à 7h30. Toute circulation est interdite durant cette période. Merci de laisser votre véhicule sur le parking situé à l'entrée de l'établissement. Tout visiteur doit obligatoirement se présenter à l'accueil et laisser son véhicule sur le parking extérieur.

#### Article 4 – Responsabilité

Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur, caravanier, client ou groupe associatif qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

#### Article 5 –

les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Caen.

#### Article 6 – RGPD- protection des données à caractère personnel

La Société d'Exploitation de Camping (S.E.C), dont dépend l'Oasis camping, s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

La S.E.C. utilise tout ou partie de vos données (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, numéro de téléphone, adresse mail, numéro d'immatriculation des véhicules) dans les cas suivants :

à envoi de documentations d'informations, contrats, courriers

à établissement de prévision de note de séjour, devis, factures, courrier divers

à gestion des contrats et des contentieux

à traitement des réclamations et résiliations

à enquête de satisfaction

à inscription à l'arrivée via notre logiciel de gestion INAXEL (ce fournisseur a mis en place l'ensemble des moyens sécurisés permettant de satisfaire aux exigences de la RGPD).



Les données sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus, le temps nécessaire à accomplir nos services ou dans les limites prescrites par la loi. A l'issue de ce délai vos données personnelles seront supprimées, excepté dans le cas d'obligation légale de conservation. S'agissant des traitements relatifs à l'exécution d'un contrat, les données peuvent être conservées au maximum pour une durée de trois ans, à compter de la fin de la relation.

Les données collectées sont destinées aux services internes de la Société d'Exploitation de camping (accueil et administratif) et peuvent être transmises, dans un cadre légal, aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures judiciaires, dans le cadre de recherche judiciaires et de sollicitations d'informations des autorités, ou afin de se conformer à d'autres obligations légales.

Elles peuvent être transmises le cas échéant, aux services partenaires, et en cas de contentieux, à notre service de médiation ou huissiers de justice.

La S.E.C Honfleur s'engage à ne pas communiquer, à des fins de démarchage, les données personnelles à des prestataires commerciaux.

Vos données sont traitées en toute sécurité et confidentialité. A cet effet, des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour éviter la perte, mauvaise utilisation, altération et suppressions des données personnelles sont mis en place.

La S.E.C HONFLEUR vous informe sur la possibilité d'exercer vos droits d'accès, de communication, et de rectification des informations vous concernant ainsi que vos droit d'opposition pour des motifs légitimes.

**Personne à contacter :**

SEC HONFLEUR , Mme ORCEL Valérie, gérante ou Mme LAMARE Isabelle cadre administratif au 02 31 24 22 12 ou par mail à [vival-cabourg@wanadoo.fr](mailto:vival-cabourg@wanadoo.fr)

Service de médiation : Par voie postale, les suivantes : CM2C 14, rue Saint Jean 75017 PARIS – Par voie électronique : <https://cm2c.net> – [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net)